

Communiqué de presse

Le groupe des démocrates et progressistes

Malgré les conditions difficiles du déroulement du Congrès,

Respectueux de la démocratie :

- Nous notons que la pensée d'Aimé Césaire et la revendication d'Autonomie sont désormais actées par une assemblée d'élus du peuple martiniquais
- Nous prenons acte des résolutions du Congrès
- Nous regrettons que la motion sur le régime législatif présentée par les Démocrates et Progressistes n'ait pas été mise en débat

Cette motion ne sera ni reniée, ni oubliée

Elle exprimait plusieurs exigences :

1. La transparence de la procédure de consultation (éviter « chat en sak »)
2. Que les relations entre l'Etat et la nouvelle collectivité soient fondées sur l'ancrage constitutionnel des principes d'égalité, de solidarité et de responsabilité
3. Les possibilités d'un statut particulier à partir d'une réforme de la constitution au delà de l'article 74
4. La transversalité des compétences et la maîtrise de tous les outils nécessaires à la gouvernance locale du développement

Le groupe des démocrates et progressistes a voté :

1. pour l'Assemblée et la collectivité unique
2. pour la mise en place de la commission ad hoc sur les compétences de la future Assemblée
3. contre le mode de scrutin proportionnel ne permettant pas une représentation des territoires et la proximité entre l'élu et le citoyen
4. pour l'Autonomie y compris dans un nouvel article qui résulterait de la modification de la Constitution (position manifestée publiquement)

Le groupe des Démocrates et Progressistes réaffirme ainsi sa position et sa présence aux futurs travaux de la commission ad hoc et du prochain Congrès.